



Direction générale
des immeubles et
du patrimoine - DGIP

Direction de l'immobilier
et du foncier - DIF

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

RECOMMANDE

AXIANS SUISSE SA
Monsieur Ovide Alexsandru
H10 En Budron
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Unité gestion immobilière

Réf. : florence.schaller@vd.ch – 021 316 73 58

Lausanne, le 29 septembre 2025

**Epalinges, Chemin des Boveresses 153 /155 - Parcelle n°102
Transformation d'une installation de communication mobile existante
Demande de permis de construire CAMAC 241325**

Monsieur,

En référence au dossier cité en titre, nous vous vous communiquons que nous vous autorisons au nom de l'Etat de Vaud, en tant que propriétaire de la parcelle n°102 d'Epalinges, à déposer la demande d'autorisation de construire pour le projet précité ainsi qu'à signer les plans et documents nécessaires à cette fin. Cette autorisation est valable pour tout dépôt de requête(s) en lien avec le projet cité ci-dessus. Toute autre démarche nécessitant l'accord du propriétaire devra faire l'objet d'une nouvelle autorisation écrite.

Nous précisons que, par la signature de la présente, l'Etat de Vaud consent uniquement au dépôt de la demande de permis du projet et à la mise à l'enquête publique de celui-ci ainsi que des plans et annexes qui l'accompagnent.

L'Etat de Vaud ne prend aucun engagement sur le contenu matériel de ces documents, ni par rapport aux honoraires des mandataires ou encore aux relations contractuelles avec ces derniers. L'entière responsabilité de la requête de permis, de son contenu et des questions en lien avec les mandataires est à assumer par le/la requérant(e). Ce dernier assume également à entière décharge de l'Etat les éventuels frais, émoluments, taxes ou encore contributions (en lien par exemple avec les places de stationnement ou d'abri PC).

La présente autorisation ne préjuge pas des déterminations des différents services de l'Etat, notamment dans le cadre de la circulation CAMAC, qui restent réservées.

Nous requérons expressément que la présente soit jointe à la requête d'autorisation.

Nous restons à disposition pour tout complément d'information et vous prions d'accepter, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Direction de l'immobilier et du foncier

Melaine-Noé Laesslé
Directeur

Sébastien Troutot
Responsable d'unité

Annexe :

- Ment.